



Le secrétaire général adjoint de l'organisation des Etats américains (OEA) Albert Ramdin encourage les acteurs politiques haïtiens a « adopté la loi électorale dans l'intérêt de la démocratie et le développement économique », face au retard enregistré dans l'organisation des élections sénatoriales et municipales.

M. Ramdin a fait cette déclaration lors d'une réunion qui s'est déroulée au cours de cette semaine au siège de l'Organisation des Etats américaines (OEA) à Washington, entre les représentants des pays des quatre coins du continent et le Groupe des amis d'Haïti au sein de l'organisation, autour de l'évolution de la situation en Haïti.

« Les progrès et développement sont évidents en Haïti, et c'est notre souhait que toutes les parties prenantes, y compris les forces politiques, travaillent ensemble sur les questions clés », a souligné M. Ramdin.

De son côté, le chef de la MINUSTAH l'Ambassadeur Sandra Honoré a dit espérer que comme

convenu, des élections se tiennent en 2014.

« J'exhorte les acteurs politiques à s'élever au-dessus de leurs différences et de parvenir à un consensus dans le plus grand intérêt de la nation, en vue de garantir la tenue d'élections en 2014 », a déclaré Mme Honoré, qui a également appelé le Sénat à « voter sans plus tarder sur les amendements à la loi électorale, qui est une condition préalable à l'organisation de ces élections ».

La réunion qui a été présidée par le Secrétaire général adjoint de l'OEA, Albert Ramdin, comprenait notamment des présentations par le Représentant permanent d'Haïti auprès de l'Organisation, Bocchit Edmond, les représentants des États membres de l'OEA, des fonctionnaires du Secrétariat général et le chef de l'Organisation des Nations Unies Mission de stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Sandra Honoré.